

Cheseaux, le 27 janvier 2020

CONSEIL COMMUNAL

CHESEAUX

PREAVIS No 44/2020

<p style="text-align: center;">Demande de crédit pour le remplacement de deux véhicules utilisés par notre service de voirie, parcs et jardins</p>

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Le présent préavis a pour objet le remplacement de deux véhicules utilisés par notre service de voirie qui arrivent en « bout de course », et dont l'utilisation est quasi quotidienne.

1- Transporteur

1.1 Introduction et besoins

Notre transporteur actuel de marque Reform T9, a été acquis en 2009. Il a plus de 4000 heures d'utilisation.

Il fonctionne comme principal véhicule pour le service hivernal (lame neige et saleuse), et estival (transport de gazon, béton et divers matériaux). Il est équipé d'un Multilift, ce qui permet la pose et la dépose rapide et une facilité de chargement pour tous matériaux.

En l'état actuel, il présente énormément de traces d'usure et de corrosion, plusieurs fuites déjà réparées, de la fatigue au niveau du système hydraulique et un bruit inquiétant au niveau de la boîte de vitesses.

De plus, il y a deux ans le moteur avait dû être changé suite à une casse du turbo.

1.2 Cahier des charges du transporteur

- Véhicule type tout terrain
- Crochet d'attelage minimum 3500 kilos type Rockinger
- Blocage différentiel avant et arrière
- Boîte de vitesses automatique ou hydrostatique
- 4 roues directionnelles
- Multilift avec adaptation de notre matériel actuel (benne, lame et saleuse)
- Cabine avec confort simple et ergonomique

1.3 Choix et description

Sur le marché actuel, peu de véhicules correspondent à notre cahier de charge.

La proximité du service après-vente et la fiabilité de celui-ci fait également partie intégrante de la réflexion et du choix.

Nous avons identifié trois modèles, soit Reform T10, Aebi VT450, et Lindner unitrac. Ces trois véhicules rentrent dans le cahier des charges.

Cependant, notre choix s'est porté sur le Aebi VT450 qui s'est démarqué par son confort d'utilisation, sa cabine spacieuse et sa visibilité.

Ce véhicule convient parfaitement au renouvellement de notre transporteur actuel. Il est fabriqué en Suisse. Son service après-vente peut se faire totalement à Savigny car son agent est agréé pour toute réparation.

Ce véhicule est proposé avec toutes les options nécessaires (notamment Multilift) pour un montant de **Fr. 185'000.--TTC**, déduction faite de la reprise de l'ancien véhicule pour Fr. 33'500.--.

1.4 Tableau comparatif pour le transporteur

Fabricant	Bauer and Co Autriche 4600 Wels	Aebi Schmidt Suisse 3401 Burgdorf	Lindner GMBH Autriche 6250 Kundl
Marque et type	Transporteur REFORM T10 X	Transporteur AEBI VT 450	Transporteur LINDNER Unitrac 112 L
Fournisseurs	Reform AG CH-6331 Hünenberg	Aebi Schmidt CH-3401 Burgdorf	Bernard Frei CH-2141 Fleurier
Service après-vente	Etrama Machines agricoles 1037 Etagnières	Moret Machines agricoles 1073 Savigny	Thonney Atelier mécanique 1033 Cheseaux
Moteur	VM R 754 EU6 2970 cm3 / 109 CV	VM R 754 EU6 2970 cm3 / 109 CV	VM R 754 EU6 2970 cm3 / 109 CV
Valeur d'émission	EURO 6c /filtre particule SCR, AD Blue	EURO 6c /filtre particule SCR, AD Blue	EURO 6c /filtre particule SCR, AD Blue
Boite de vitesse et entraînement	Mécanique et Hybrid Shift	Variation continue 3 étages / 4 modes	Variation continue L Drive/ZF lindner
Vitesse	45 Km/h	45 Km/h	45 Km/h
Poids à vide	3550 Kgs	3450 Kgs	3750 Kgs
Charge utile	5950 Kgs	5050 Kgs	5750 Kgs
Poids total	9500 Kgs	8500 Kgs (option 9500 kgs 4287 frs)	9500 Kgs
Couleur	Orange 2011 /Rouge de série	Orange 2011 /Rouge de série	Rouge Orange en supl.
Garantie	2 ans ou 1000 heures	2 ans	3 ans
Prix du vhc préparé à recevoir tous les équipements	183'585 frs (Sans TVA)	214'992 frs (TTC)	180'182 frs (Sans TVA)
Rabais communal VHC	17'968 frs	29'992 frs	9699.45 frs
Sous total 1	165'617 frs (Sans TVA)	185'000 frs TTC	170'482.55 frs (Sans TVA)

Multilift y compris montage	Multilift Zaug FZ 41'505 frs (Sans TVA)	Multilift Palfinger T05 35'305.15 frs TTC	Multilift Armin Notter 32'973 frs (Sans TVA)
Rabais communal Multilift	-----	1805.15 frs	-----
Modification matériel existant	2000 frs (sous réserve)	Offert	1630 frs (sous réserve)
Sous total 2	43'505 frs (Sans TVA)	33'500 frs	34'603 frs (Sans TVA)
Total VHC et multilift	225'224.40 frs TTC	218'500 frs TTC	226'400 frs TTC
Reprise de notre Reform actuel dans l'état. Sans garantie	40'224.40 frs	33'500 frs	32'400 frs
Coût total net	185'000 frs	185'000 frs	194'000 frs



2 - Tracteur avec balayeuse frontale

2.1 Introduction et besoins

Notre tracteur actuel Kubota STV 40, a été acquis 2006. Il a plus de 2300 heures d'utilisation.

Il est utilisé pour du service hivernal (lame, saleuse et fraisage) et estival (arrosage, soufflage de feuilles, balayage régulier, entretien des terrains de football et du cimetière)

Son état a déjà nécessité de nombreux frais (corrosion, partie électrique).

En l'état actuel, il présente toujours des traces d'usure et de corrosion. Le système hydraulique est usé, la partie électrique corrodée par le sel et la boîte hydrostatique émet par moments un bruit inquiétant.

La balayeuse frontale, quant à elle, date de 2003. Elle avait déjà été récupérée sur notre ancien tracteur et présente aussi des signes de fatigue (boitier). Compte tenu de son âge, il devient problématique de trouver des pièces. La lame à neige est aussi usée. Elle a été réparée et renforcée à plusieurs reprises.

2.2 Cahier des charges du tracteur

- Environ 40 chevaux
- Largeur 140 cm max. et hauteur 230 cm max
- 4X4,
- Boîte Hydrostatique et gaz proportionnel à l'avancement
- Prise de force frontale,
- Crochet réglable en hauteur
- Ergonomie et confort cabine

2.3 Choix et description

Il faut préciser que dès 2020 tous les micros tracteurs de plus de 30 chevaux devront être équipés d'un filtre à particule de série et des dernières normes antipollution

Trois tracteurs pouvant convenir ont été identifiés sur le marché, soit Iseki TH 5420, Kubota ST401 et John Deere 3039 R.

Après un examen approfondi, seuls deux d'entre eux rentrent dans le cahier de charge. En effet, l'Iseki ne possède pas de prise de force frontale, et de plus n'est pas disponible à l'essai avant juin 2020.

Les deux autres véhicules ont pu être testés avec leurs différentes contraintes d'utilisation.

Malgré un prix d'achat un peu plus élevé, notre choix s'est porté sur le John Deere, de par sa robustesse, sa conception, son confort et sa facilité d'utilisation.

Ce véhicule est proposé, y compris balayeuse et lame à neige, pour un montant de **Fr. 74'100.-- TTC**, déduction faite de la reprise de l'ancien véhicule pour Fr. 14'750.--.

2.4 Tableau comparatif du tracteur

Marque et modèle	Kubota ST 401	John Deere 3039 R
Service après-vente	Moret Machine agricole 1073 Savigny	Schiffmann Sa machine agricole 1040 Echallens
Motorisation	Kubota D1803 /FAP 3 cyl. Diesel 39 Ch.	Yanmar /FAP 3 cyl. Diesel 38.2 Ch. 4
Prix tracteur équipé	64'567.25 frs	69'750 frs
Rabais communal	5067.25 frs	(Déjà intégré)
Reprise de notre tracteur état actuel sans garantie.	13'500 Frs	14'750 frs
Total 1	46'000 frs	55'000 frs
Lame à neige	Zaugg G3/150 cm 4200 frs	Zaugg G3/160 cm 5400 frs
Balayeuse	Matev SWE M/H 15-60 15'000 frs	Matev SWE M/H 15-60 13'700 frs
Total net	65'200 frs	74'100 frs



3 – Coût Total TTC

- Transporteur Aebi (après rabais)	Fr. 185'000.--
- Multilift (après rabais)	<u>Fr. 33'500.--</u>
Total intermédiaire	Fr. 218'500.--
- Reprise Reform	./ Fr. 33'500.--
Total net pour le transporteur	Fr. 185'000.--
- Tracteur John Deere	Fr. 69'750.--
- Balayeuse frontale	Fr. 13'700.--
- Lame à neige	<u>Fr. 5'400.--</u>
Total intermédiaire	Fr. 88'850.--
- Reprise Kubota	./ Fr. 14'750.--
Total net pour le tracteur	Fr. 74'100.--
- Divers, marquage	<u>Fr. 900.--</u>
Montant Total	Fr. 260'000.-- =====

4 - Conclusion

Au vu de ce qui précède, et compte tenu de la nécessité de doter notre service de voirie de véhicules parfaitement adaptés aux tâches qui lui incombent, la Municipalité de Cheseaux vous demande, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de lui accorder un crédit de **Fr. 260'000.--** pour financer le remplacement de deux véhicules utilisés par notre service de voirie, parcs et jardins, et de donner à ces dispositions la teneur suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CHESEAUX

- vu le préavis municipal N° 44/2020
- vu le rapport de la commission ad hoc
- vu le rapport de la commission des finances
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE

- d'accorder à la Municipalité un crédit de **Fr. 260'000.--** pour financer le remplacement de deux véhicules utilisés par notre service de voirie, parcs et jardins
- d'amortir cet investissement sur une durée de 10 ans dès 2021
- d'autoriser l'exécutif à contracter si nécessaire un emprunt pour ce faire, ceci aux meilleures conditions du marché

DECHARGE

les commissions de leur mandat.

Adopté par la Municipalité en séance du 27 janvier 2020

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic : Le secrétaire :

L. SAVARY

P. KURZEN